Sciences Humaines et Sociales
Revue scientifique des Lettres, des Langues, des Arts et de la Communication
ISSN-L : 3104-9370 E-ISSN : 3104-9389

APPEL A CONTRIBUTIONS – NUMERO Hors-Série (Janvier 2026)

La Revue *Mémoires* lance un appel à contributions pour un numéro ***Hors-Série***. Il est ouvert à toutes les thématiques et approches disciplinaires. Ce numéro vise à accueillir des articles originaux et inédits, reflétant la diversité des recherches actuelles.

Calendrier de publication

- ✓ Réception des articles : 10 décembre 2025
- ✓ Retour d'instruction : 20 décembre 2025
- ✓ Retour des corrections : 25 décembre 2025
- ✓ Tirés à part : 31 décembre 2025
- ✓ Publication en ligne : 05 janvier 2026

Frais d'instruction et de publication :

Montant exceptionnel de **30 000 FCFA**, à régler au moment de l'envoi de l'article, via **Wave** au **+225 05 862 944 51** (ESSE Kotchi Katin Habib).

Les propositions d'articles, au format Word, sont à envoyer à l'adresse suivante : **relac24.upgc@gmail.com** et entièrement rédigés en français ou en anglais au format A4.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez joindre le secrétariat de la revue aux numéros suivants : **07 07 18 90 93 / 07 08 71 01 24** et sur le site **https://memoiresrellac.ci/**

Protocole de rédaction

Les textes devront respecter scrupuleusement les prescriptions suivantes :

La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et NOMS des auteurs, l'institution d'affiliation et l'adresses complète (Courriel dument renseigné).

Traduire le titre du sujet en anglais lorsque l'article est rédigé en français. Pour toute autre langue autre que le français, la traduction du titre, du résumé, des mots-clés en français s'impose.

Résumé (français) ne doit pas dépasser 350 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.

Résumé (anglais) ne doit pas dépasser 350 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.

Mots-clés (français) ne doivent pas dépasser cinq mots

Mots-clés (anglais) ne doivent pas dépasser cinq mots.

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.

Les notes de bas de page ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.

Interligne : 1,5 Polices : Time new roman, Taille : 12 Orientation : Portrait Marge : 3 cm partout

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les normes APA.

***Nota Bene* :**

L'auteur doit réserver l'exclusive de son article à la revue *Mémoires* jusqu'à réception des résultats de l'expertise. Dans le cas où celle-ci est défavorable, l'auteur est libéré de tout contrat avec la revue sauf s'il décide d'améliorer son article et de le lui soumettre à nouveau en vue d'une éventuelle publication. L'auteur plagiaire à hauteur d'environ 20% et plus du contenu de son article se verra notifié les sources plagiées et interdit de publication sur avis motivé.

À moins de 20%, la reformulation des passages ciblés est une condition *sine qua non* pour une nouvelle expertise de son article. Le plagiat dont il est question, ici, n'implique pas les citations entre guillemets qui sont nécessairement référencées. L'auteur reste le seul responsable du contenu de son article même après sa publication dans la revue. Il doit valider, en dernière instance, la version de l'article à publier par la signature de la déclaration d'originalité et cession des droits de reproduction.

La Revue *MÉMOIRES* n'accepte, en aucune manière que ce soit, la publication d'articles plagiés. Pour ce faire, en cas de plagiat avéré, l'auteur plagiaire est informé par courrier confidentiel avec les éléments de preuve irréfutable. Cependant, si d'une manière ou d'une autre, un article contenant de nombreuses similitudes avec un autre texte existant est publié sur notre site, l'article en question reste black listé, c'est-à-dire impossible de lecture et de téléchargement.